

DEMARRAGE PAR TEMPS FROID

Utiliser le thermostart lorsque la température est inférieure à 0° C.

- 1 — Amener la manette d'accélération à la position plein régime.
- 2 — Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- 3 — Tourner la clé du contacteur à la seconde position dans le sens des aiguilles d'une montre (réchauffage) et la maintenir 15 à 20 secondes.
- 4 — Continuer à tourner la clé à la troisième position dans le sens des aiguilles d'une montre pour actionner le démarreur.
- 5 — Si le moteur n'a pas démarré en 15 secondes, ramener la clé à la position de réchauffage pendant 10 secondes.
- 6 — Actionner de nouveau le démarreur.
- 7 — Lorsque le moteur démarre, tourner la clé à la position de réchauffage pendant 15 secondes maximum jusqu'à ce que le moteur tourne régulièrement, puis laisser revenir à la position de contact.
- 8 — Si le moteur ne démarre pas, recommencer le cycle de réchauffage et de démarrage indiqués aux opérations 5 et 6. Après 3 essais, si le moteur allume mais ne démarre pas, tourner la clé à la position de réchauffage pendant plusieurs secondes puis à la position de démarrage.

ATTENTION. — Si le moteur ne démarre pas, attendre que le pignon de démarreur soit revenu en position de repos avant d'actionner de nouveau le démarreur.

NOTE. — Si on est intervenu sur le système d'alimentation ou que le thermostart n'a pas été utilisé pendant un certain temps, s'assurer avant utilisation que le combustible arrive au thermostart. Actionner le levier de la pompe d'alimentation et purger le combustible par le raccord du thermostart. Si l'on n'observe pas cette précaution, le thermostart risque d'être endommagé.

ARRET DU MOTEUR

POUR ARRETER LE MOTEUR, TIRER A FOND SUR LA TIRETTE D'ARRET.

Lorsque le moteur est arrêté, ramener la clé de la position « contact » à la position « arrêt ».

MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR

Subject: [Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

	Page
CONDUITE DU TRACTEUR	42
FREINS	43
BLOCAGE DE DIFFERENTIEL	43
PRISE DE FORCE	45
RELEVAGE HYDRAULIQUE	45
ATTELAGE D'UN INSTRUMENT	52

UTILISATION

CONDUITE DU TRACTEUR

Après avoir mis le moteur en marche :

- 1 — Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, puis choisir le rapport de vitesse désiré en plaçant le levier de réducteur en gamme RAPIDE ou LENTE.
- 2 — Desserrer le frein de stationnement.
- 3 — Augmenter lentement le régime du moteur et relâcher doucement la pédale d'embrayage.
- 4 — Retirer le pied de la pédale et accélérer lentement pour obtenir le régime moteur désiré.

Choix du rapport de vitesse convenable

Choisir le rapport assurant la meilleure consommation de combustible sans surcharge pour le moteur et la transmission. Garder à l'esprit également que les conditions du sol dans un même champ peuvent varier en quelques mètres. Choisir un rapport sur lequel le moteur fonctionnera correctement aux 3/4 de sa puissance maximum.

Ne jamais faire patiner l'embrayage pour surmonter une difficulté et ne jamais laisser le pied sur la pédale d'embrayage, ce qui pourrait entraîner la destruction de l'embrayage.

Eviter d'utiliser des dispositifs augmentant l'effort de traction tels que des roues cage, en particulier sur des rapports lents.

IMPORTANT



- 1 — Ne pas laisser le pied sur la pédale d'embrayage.
- 2 — Ne pas changer de rapport de vitesse ou de réducteur si le tracteur n'est pas arrêté.
- 3 — Ne pas descendre une côte avec une vitesse engagée et en position débrayée.

Remorquage

Avant de remorquer le tracteur, placer le levier de prise de force, de réducteur et de vitesse au point neutre. La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 25 km/heure.

Mise en route par remorquage

- 1 — Placer le levier de prise de force au point neutre.
- 2 — Mettre le levier de réducteur en gamme rapide.
- 3 — Engager la 4^e vitesse.
- 4 — Ne pas dépasser 25 km/heure.

Conduite en eau profonde

Si le tracteur travaille dans une profondeur d'eau supérieure à 0,60 m, la plupart des organes peuvent être endommagés par la corrosion. Consulter votre Concessionnaire ou Agent sur les précautions d'étanchéité. La garantie pourrait être refusée au cas contraire.

FREINS



Les freins indépendants peuvent être utilisés pour tourner plus court lorsqu'on se déplace lentement. Ne jamais utiliser un seul frein lorsqu'on se déplace à vitesse élevée ou sur route.

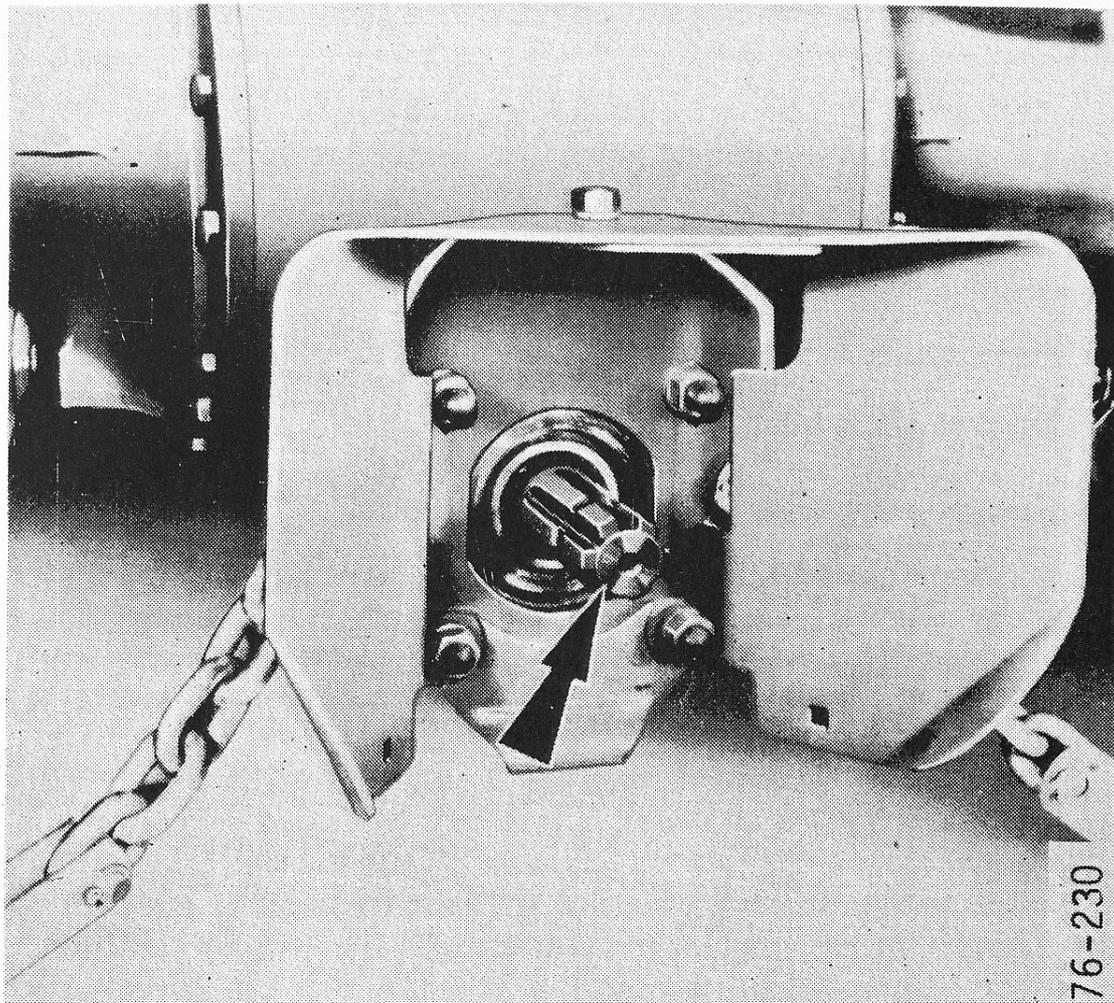
BLOCAGE DE DIFFERENTIEL

Si une roue arrière patine :

- 1 — Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- 2 — Engager le blocage de différentiel en appuyant sur la pédale.
- 3 — Relâcher lentement la pédale d'embrayage tout en continuant d'appuyer sur la pédale de blocage de différentiel.

Pour désengager le blocage de différentiel, relâcher la pédale. Si le blocage ne se dégage pas, tourner **LEGEREMENT** à droite ou à gauche.

ATTENTION. — Toujours débrayer avant d'engager le blocage de différentiel. Ne pas essayer de bloquer le différentiel lorsqu'une roue patine. Ne pas tourner avec le différentiel bloqué.



1

PRISE DE FORCE

L'arbre a un diamètre de 35 mm (1 3/8") (Fig. 1) ; il est équipé d'une gorge circulaire permettant de fixer les arbres de transmission des instruments. Un chapeau amovible protège les cannelures lorsque l'arbre monté n'est pas utilisé.



NOTE. — Avant d'atteler, de régler ou de travailler avec un instrument commandé par prise de force, désengager celle-ci et arrêter le moteur.

Prise de force proportionnelle du régime moteur (embrayage mécanique).

Pour engager ou dégager la prise de force proportionnelle au régime moteur, utiliser l'embrayage double. La première partie de la course de la pédale débraye l'entraînement de la transmission par le moteur sans arrêter le fonctionnement de l'arbre de prise de force et de la pompe hydraulique. L'arbre de prise de force, vu de l'arrière, tourne dans le sens des aiguilles d'une montre.

NOTE. — Pour embrayer ou débrayer la prise de force, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

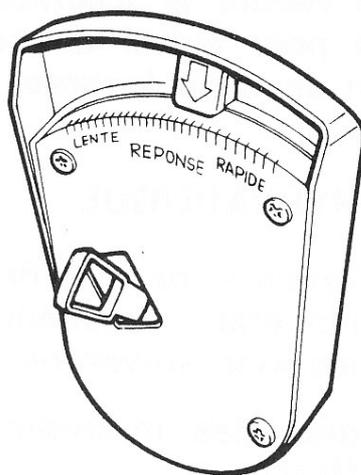
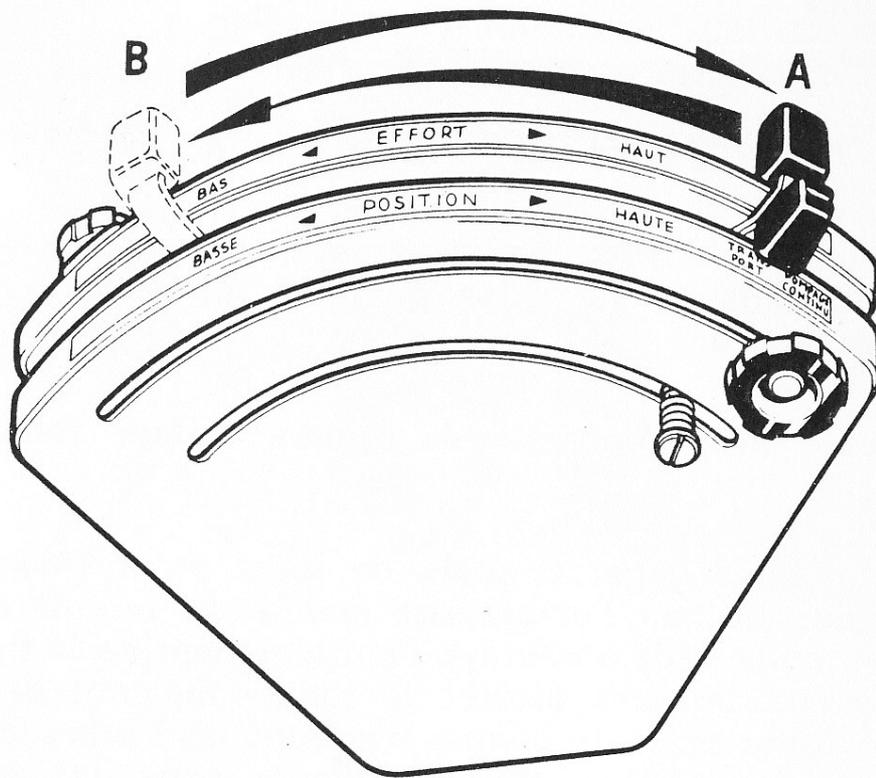
ATTENTION. — Lorsqu'on recule le tracteur, la prise de force doit être au point neutre pour éviter de sérieux dommages à l'instrument qui tournerait en sens inverse.

SYSTEME DE RELEVAGE HYDRAULIQUE

Le système hydraulique Ferguson permet de solidariser le tracteur et l'instrument, celui-ci étant commandé hydrauliquement. Le système remplit les fonctions suivantes :

- 1 — Contrôle de profondeur des instruments travaillant dans le sol (contrôle d'effort).
- 2 — Contrôle et réglage de position des instruments portés au-dessus du sol (contrôle de position).

NOTE. — La vitesse de descente des instruments est réglée par le contrôle de réponse.



CONTROLE D'EFFORT (fig. 2) Levier extérieur - secteur jaune

Type de travail : Labour - sous-solage - travail du sol.

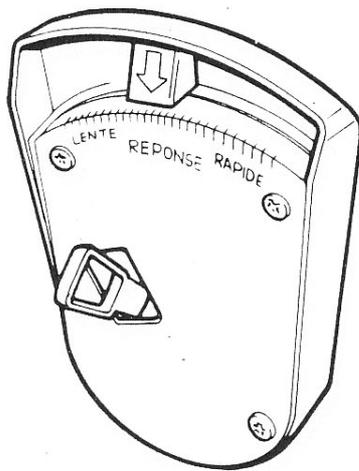
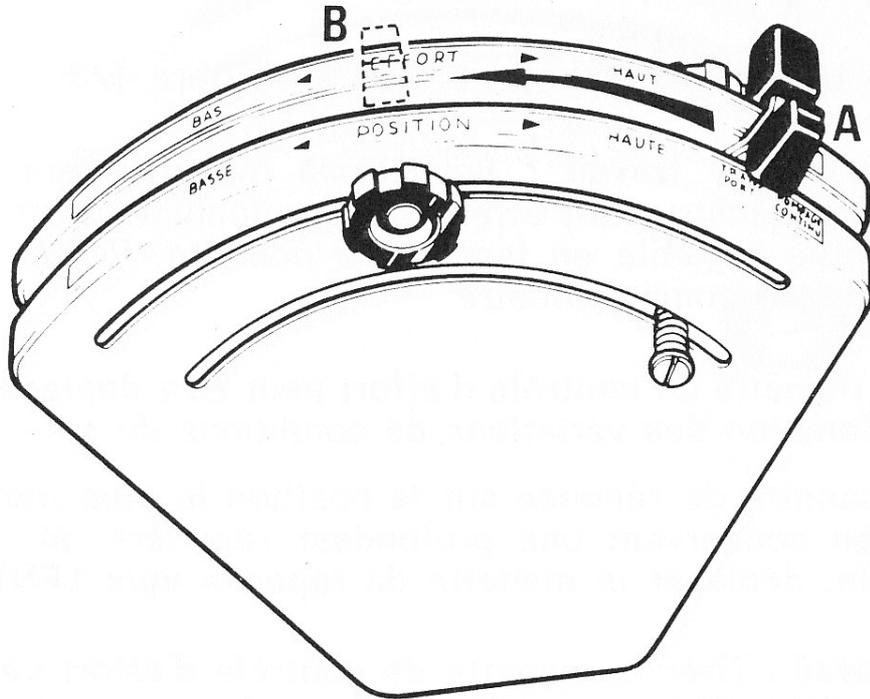
Position de transport : Manette à fond en arrière (A).

Commencement du travail : Pousser la manette vers l'avant jusqu'à ce que l'instrument atteigne la profondeur désirée (B). Placer la butée réglable en face de la manette. Régler la manette de réponse comme illustré.

Travail : La manette de contrôle d'effort peut être déplacée légèrement en fonction des variations de conditions du sol.

Régler la manette de réponse sur la position la plus lente possible tout en conservant une profondeur régulière, si l'instrument sautille, déplacer la manette de réponse vers LENT.

Arrêt du travail : Tirer la manette de contrôle d'effort vers l'arrière à la position (A).



76-254

CONTROLE DE POSITION (fig. 3) **Manette intérieure - secteur rouge.**

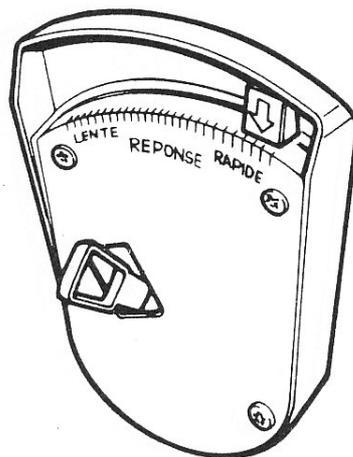
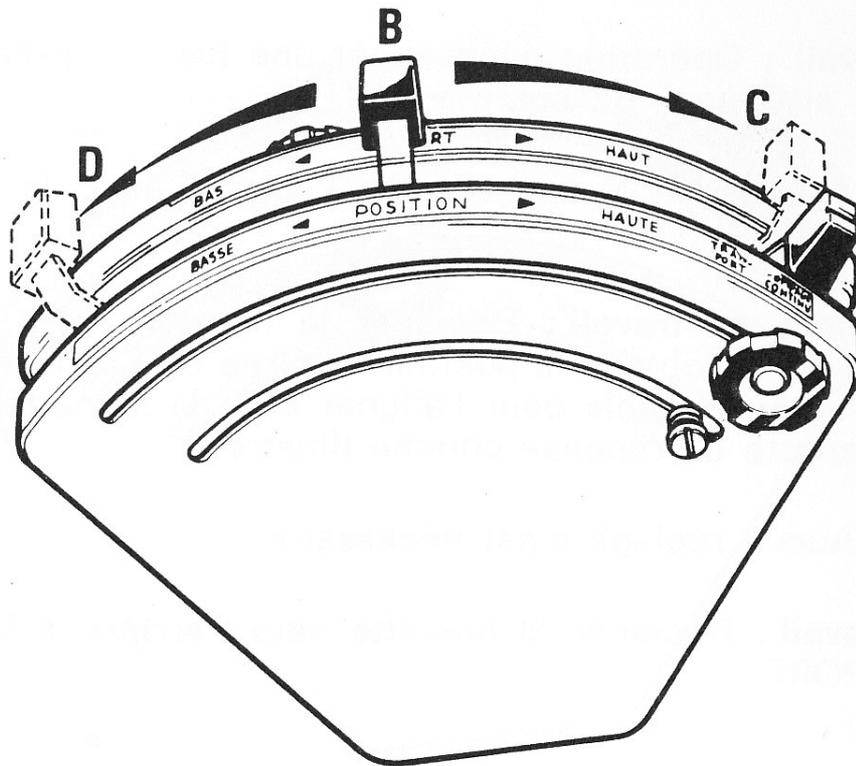
Type de travail : Opération nécessitant une hauteur précise de l'instrument au-dessus du sol.

Transport : Pousser la manette pour l'aligner avec le repère « Transport » A .

Commencement du travail : Déplacer la manette vers l'avant jusqu'à ce qu'on ait obtenu la position désirée de l'instrument B. Déplacer la butée réglable pour l'aligner avec la manette. Régler la manette de réponse comme illustré.

En travail : Aucun réglage n'est nécessaire.

Arrêt du travail : Déplacer la manette vers l'arrière à la position TRANSPORT.



76-255

COMMANDE DE L'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE (fig. 4)

Type de travail : Vérin hydraulique à simple effet et moteur hydraulique demandant un faible débit. Déplacer la manette intérieure sur POMPAGE CONTINU (A secteur bleu), puis déplacer la manette extérieure à peu près à la position B pour trouver le point où le vérin ne s'étend pas et ne se rétracte pas.

Placer la butée réglable en face de la manette extérieure.

Régler la manette de réponse sur RAPIDE.

Utilisation : Pour étendre le vérin, déplacer la manette vers C.

Pour rentrer le vérin, déplacer la manette vers D.

IMPORTANT. — Lorsque le vérin est à pleine extension, ramener la manette sur B pour éviter le fonctionnement continu du clapet de sécurité intérieur.

Moteur hydraulique : Déplacer la manette intérieure sur POMPAGE CONTINU A.

Déplacer la manette extérieure vers D.

Utilisation : Déplacer la manette extérieure vers C pour embrayer la commande hydraulique et vers D pour l'arrêter.

Le contrôle de réponse n'est pas utilisé.

ATTENTION. — S'il est nécessaire d'utiliser dans le système hydraulique auxiliaire une quantité d'huile supérieure à 11 l, la transmission peut être remplie jusqu'au repère H de la jauge. La quantité d'huile disponible est alors de 20 litres.

UTILISATION

ATTELAGE D'UN INSTRUMENT

Le système hydraulique Ferguson permet une commande complète de l'instrument du bout des doigts.

L'attelage ou le dételage d'une instrument à attelage 3 points est facile et rapide si l'on suit la méthode ci-dessous :

- 1 — Reculer le tracteur vers l'instrument en alignant les rotules des barres inférieures d'attelage avec les axes des instruments.
- 2 — A l'aide de la manette de contrôle de position (voir page 49), relever ou abaisser les barres inférieures jusqu'à ce que la rotule gauche soit en face de l'axe de l'instrument. Pousser la rotule sur l'axe et fixer avec la goupille Ferguson.
- 3 — Fixer la barre d'attelage inférieure droite sur l'instrument, en réglant la hauteur avec la manivelle d'aplomb si nécessaire.
- 4 — Fixer la barre d'attelage supérieure sur le bâti en A de l'instrument et à l'un des trois points de fixation supérieurs sur le tracteur.

Point de fixation de la barre supérieure	Convenant pour des bâtis en A de hauteur
Trou supérieur	560 mm et plus
Trou inférieur	460 mm à 560 mm

Si l'on utilise un point de fixation plus haut que la normale, on augmente la sensibilité du système hydraulique et on dispose d'un poids plus important pour la pénétration. On réduit également la garde au sol en transport ainsi que la possibilité de commande, ce qui risque de se traduire par une profondeur irrégulière.

Inversement, un point de fixation trop bas produit l'effet contraire.

- 5 — Si on a utilisé la manivelle d'aplomb pour faciliter l'attelage de la barre d'attelage inférieure droite, régler le tirant de relevage droit à sa longueur de travail normal en vissant ou dévissant le tirant jusqu'à ce que l'instrument soit horizontal.

Dételage des outils portés

- 1 — Choisir un sol plat et horizontal, ce qui facilite le dételage.
- 2 — Abaisser l'instrument. Si nécessaire, fixer les béquilles.
- 3 — Débrancher l'extrémité côté tracteur de la barre d'attelage supérieure puis serrer le frein de stationnement.
- 4 — Descendre du tracteur et débrancher les barres inférieures. Remettre en place les goupilles Ferguson pour éviter de les perdre.

ENSEMBLE DU RELEVAGE 3 POINTS

Attelage (fig. 5)

En aucun cas, ne tirer ou remorquer directement par le point d'attelage supérieur.

Le tracteur est fourni avec des rotules sur la barre supérieure et sur les barres inférieures, permettant l'attelage d'instruments catégorie 1 ou 2.

Barre d'attelage supérieure (1 fig. 5)

Elle est du type réglable en longueur par une partie centrale vissée.

Barres d'attelage inférieures (2 fig. 5)

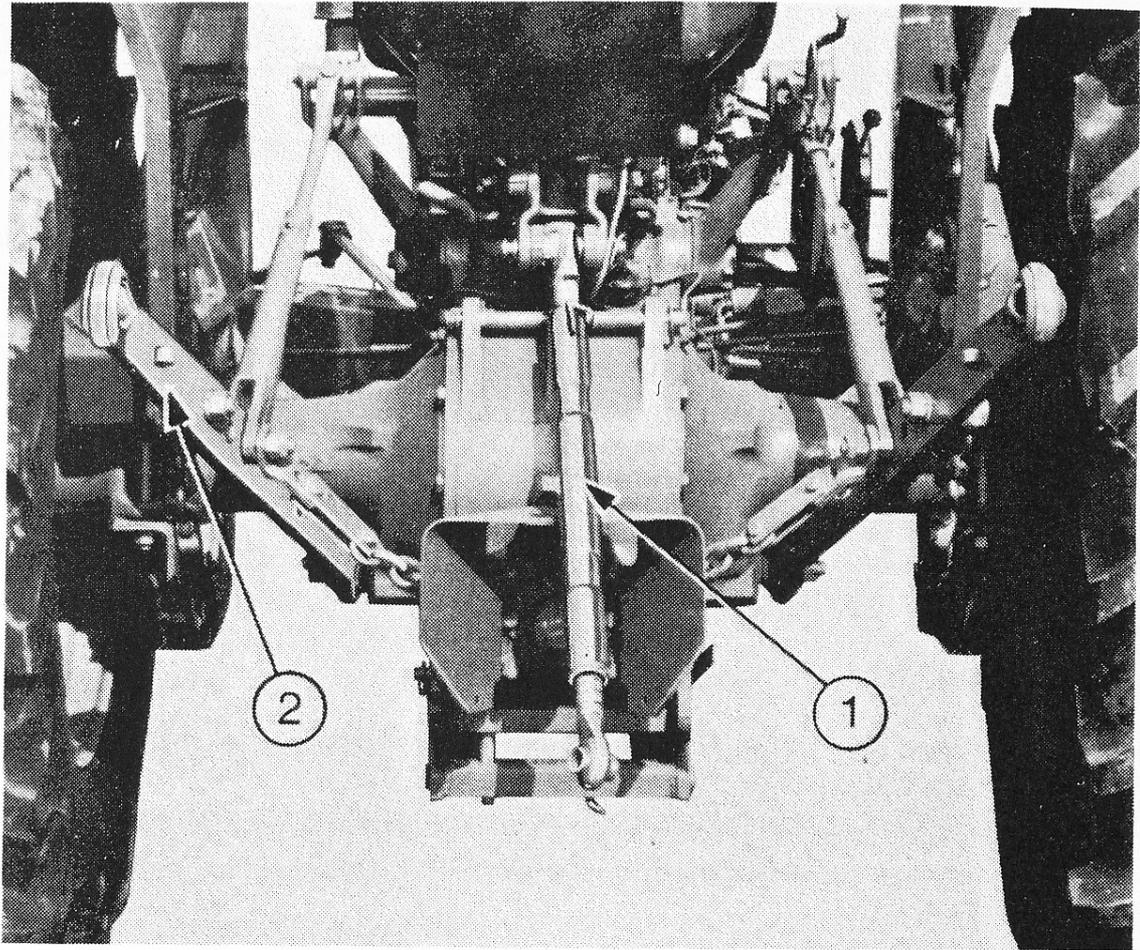
Lors de l'attelage des outils aux barres inférieures, toujours commencer par atteler le côté gauche et utiliser la manivelle d'aplomb, si nécessaire, pour faciliter l'attelage du côté droit.

La charge maximum de relevage recommandée est de 1 415 kg.

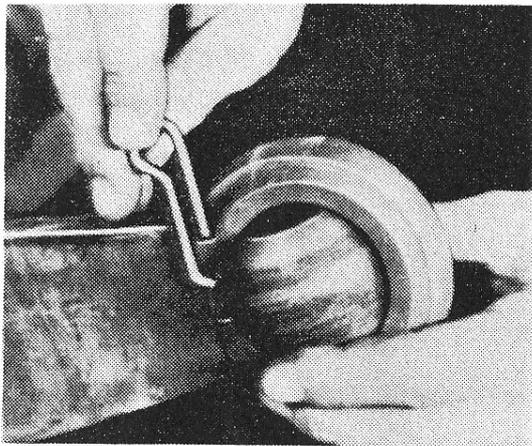
Rotules interchangeables (fig. 6 et 7)

Les rotules interchangeables pour les instruments catégorie 1 ou 2 sont fournies avec ce tracteur. Pour changer de rotules, procéder comme suit :

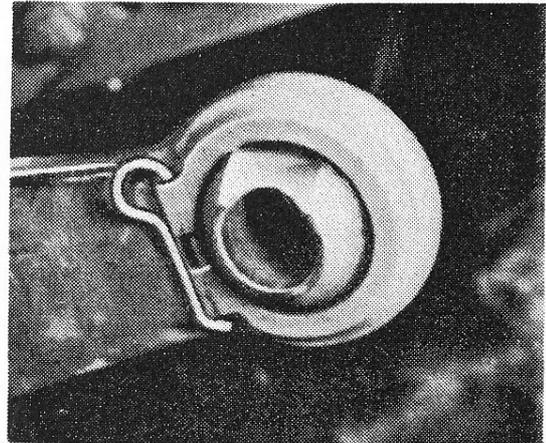
- 1 — Tirer la goupille élastique (fig. 6) vers le haut comme illustré.
- 2 — Tourner la rotule jusqu'à ce que la partie étroite soit alignée avec l'encoche de la barre d'attelage inférieure, retirer alors la rotule.
- 3 — Monter la nouvelle rotule en la plaçant de façon que la partie étroite soit alignée avec l'encoche. Remonter ensuite la goupille élastique comme illustré fig. 7.



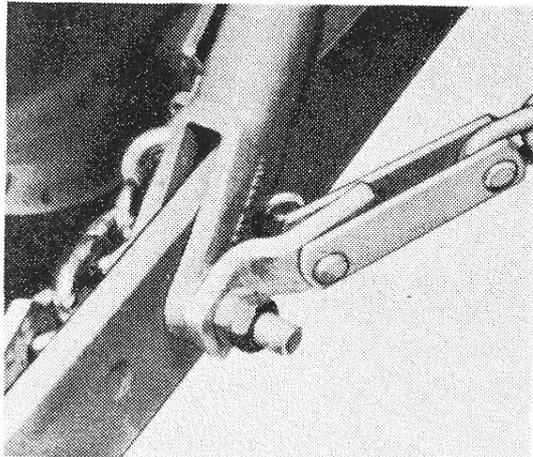
5



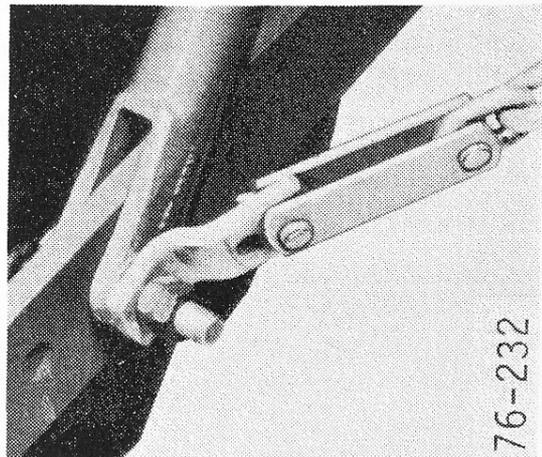
6



7



8



9

76-232

Chaîne de débattement (fig. 8 et fig. 9)

Les chaînes de débattement évitent que l'instrument se balance et vienne heurter les roues arrière. S'assurer que ces chaînes ne soient pas vrillées et qu'elles soient correctement montées comme illustré.

Pour les instruments catégorie 1, la longueur des chaînes doit être réglée comme illustré fig. 8 et pour les instruments catégorie 2 comme illustré figure 9.

STABILISATEURS (fig. 10)

Une fois montés, les stabilisateurs n'ont plus à être déposés du tracteur, mais pour obtenir un fonctionnement efficace, il faut respecter les points suivants :

Les chaînes de débattement ne doivent pas être déposées lorsqu'on utilise les stabilisateurs. Pour faciliter le réglage, les parties filetées des stabilisateurs doivent être enduites de graisse.

Réglage

Avant d'utiliser un outil travaillant dans le sol, régler les stabilisateurs de façon à avoir un jeu latéral de 50 mm de chaque côté des barres inférieures.

NOTE. — Toujours vérifier que, lorsque l'instrument est monté, les barres inférieures peuvent se déplacer sur toute leur course sans forcer sur les stabilisateurs.

BARRE A TROUS ET HAUBANS (fig. 11)

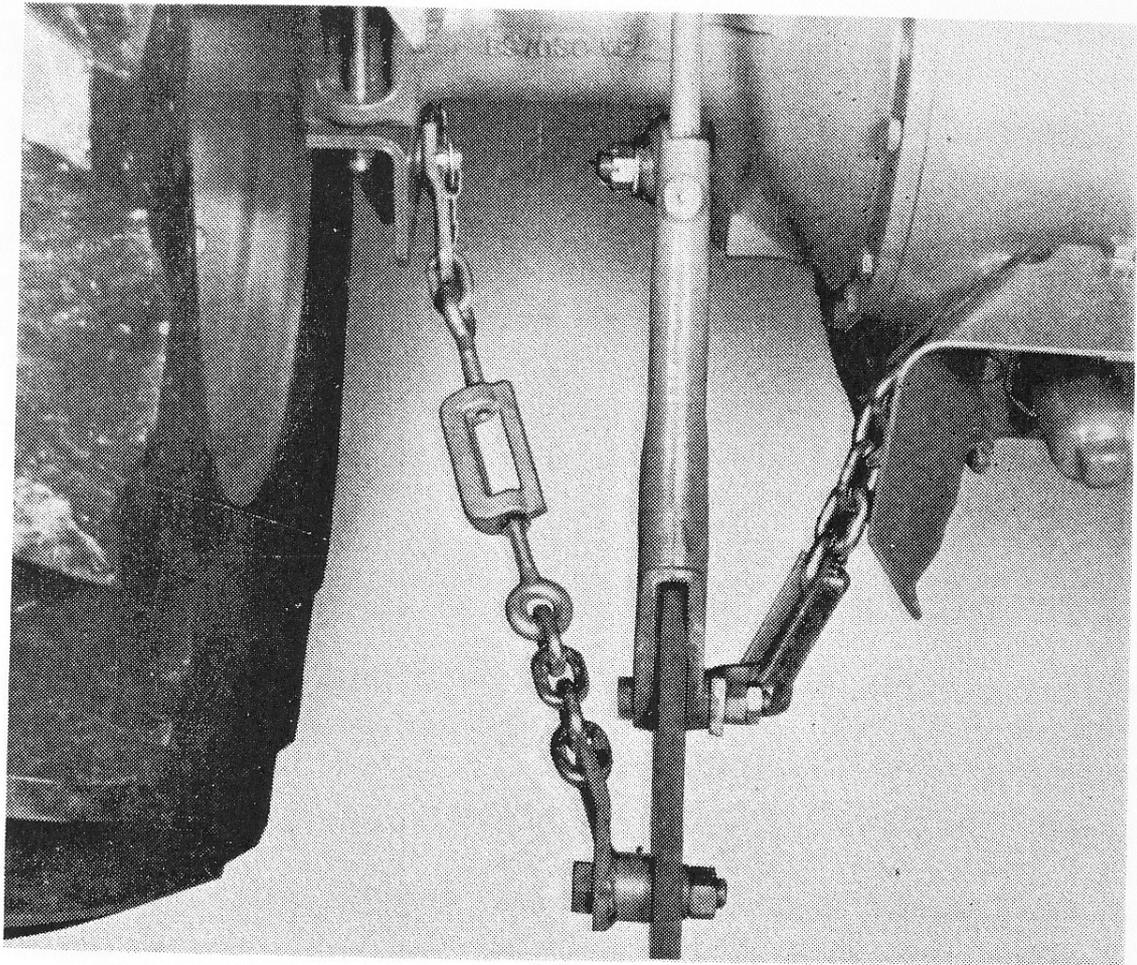
Une barre à trous catégorie 2 est disponible. Le réglage latéral de 433 mm s'effectue par 9 trous dans la barre.

Les haubans réglables en longueur assurent une gamme de hauteur de 280 mm à 635 mm au-dessus du sol.

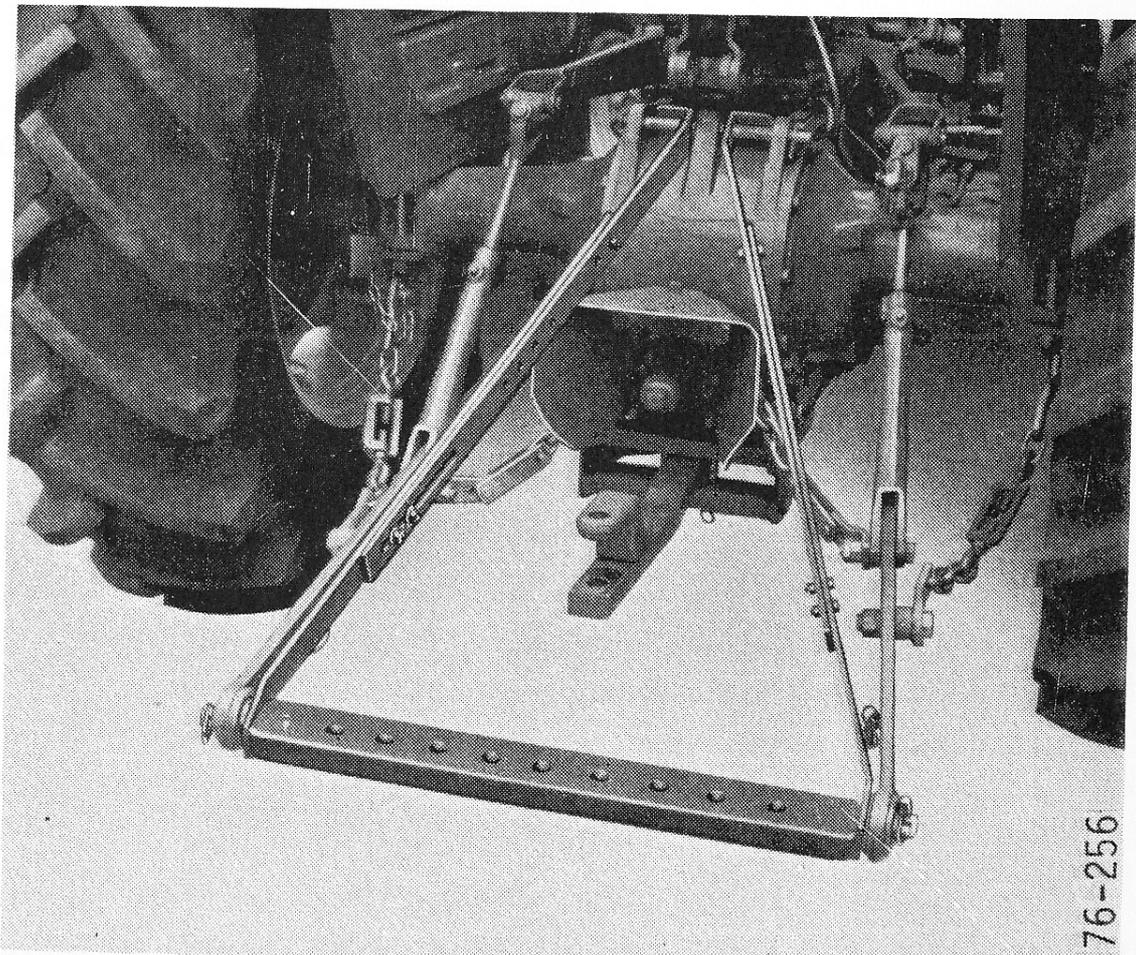
En relevant la barre à trous, on augmente les possibilités des machines traînées. Lorsqu'on abaisse la barre de traction, l'avant du tracteur appuie plus fort avec une légère perte des possibilités de traction.

NOTE. — La barre d'attelage doit toujours être assez basse pour conserver une stabilité suffisante des roues avant.





10



76-256

11

Montage

- 1 — Placer la barre à trous sur le sol et fixer les haubans à l'extrémité de la barre.
- 2 — Déposer le garant d'arbre de prise de force.
- 3 — Poser la barre à trous sur les barres inférieures d'attelage et fixer les haubans sur le carter de pont avec la longue broche et une goupille Ferguson.
- 4 — Placer les extrémités de la barre à trous dans les rotules d'attelage et mettre en place les goupilles Ferguson.
- 5 — Régler la hauteur de la barre d'attelage en allongeant ou en raccourcissant les haubans.
En travail normal, régler la barre à trous à 470 mm.
- 6 — Aligner les trous des haubans, mettre en place et serrer les boulons.

NOTE. — Lorsque la barre est montée, les manettes de contrôle de position et de contrôle d'effort doivent être en position **BASSE**.



ATTENTION. — Ne jamais utiliser la barre à trous sans les haubans.

Attelage d'un instrument

Lorsqu'on attelle des instruments qui ne sont pas spécialement prévus pour ce tracteur, s'assurer qu'il y a un dégagement suffisant et que l'attelage ou l'instrument ne risque pas de venir buter lors du relevage ou de l'abaissement.

Clapet de décharge

Eviter autant que possible de faire fonctionner d'une façon continue le clapet de décharge interne. Ce qui peut se produire si l'on essaie de relever une charge supérieure à la capacité du tracteur. Bien que le clapet de décharge évite d'endommager les pièces du système hydraulique, il faudra éviter de le faire fonctionner inutilement, ce qui pourrait conduire à une réduction de la pression maximum.

